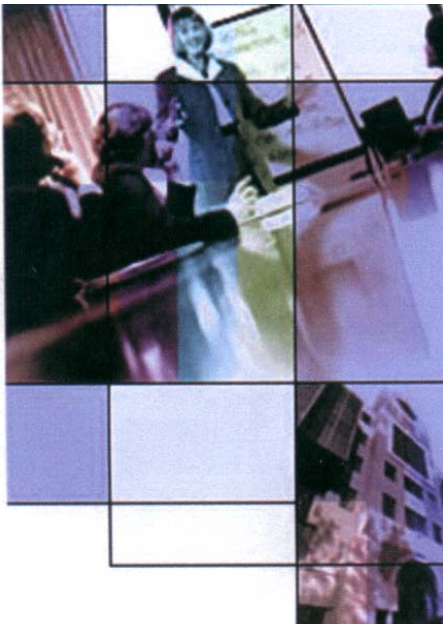


**CHAIRE** de coopération  
**Guy-Bernier**

**ESG** UQÀM



---

# L'ÉDUCATION COOPÉRATIVE DANS LE MOUVEMENT COOPÉRATIF QUÉBÉCOIS

---

PAR

Yvan Comeau

No 1193-055

La Chaire de coopération Guy-Bernier de l'Université du Québec à Montréal a été fondée en 1987 grâce à une contribution financière de la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec, contribution qui a été renouvelée en 1992 et 1995 et de la Fondation UQAM.

La mission de la Chaire consiste à susciter et à promouvoir la réflexion et l'échange sur la problématique coopérative dans une société soumise à des modifications diverses et parfois profondes de l'environnement économique, social et démographique. La réflexion porte autant sur les valeurs, les principes, le discours que sur les pratiques coopératives. Les véhicules utilisés par la Chaire de coopération Guy-Bernier pour s'acquitter de sa mission, sont: la recherche, la formation, la diffusion et l'intervention conseil auprès des coopérateurs et coopératrices des divers secteurs.

Au plan de la recherche, les thèmes généraux, jusqu'à présent privilégiés, portent sur -les valeurs coopératives, et le changement social -les rapports organisationnels et la coopération -les aspects particuliers de la croissance des caisses populaires -les coopératives dans les pays en voie de développement. Une attention particulière est portée depuis quelques années au secteur du travail, à celui des services sociosanitaires ainsi qu'au micro-crédit et tout récemment au commerce équitable et à l'évaluation des entreprises n'ayant pas le profit comme objectif.

Au plan de la formation, l'action s'effectue dans deux directions : - au niveau universitaire, par l'élaboration de cours spécifiques sur la coopération et par l'attribution de bourses pour la rédaction de mémoires et de thèses ayant un thème coopératif; tout récemment, la Chaire a formé un partenariat avec la Chaire Seagram sur les organismes à but non lucratif et le département d'organisation et ressources humaines de l'École des sciences de la gestion de l'UQAM pour démarrer, en septembre 2000, un programme de MBA pour cadres spécialisé en entreprises collectives - au niveau du terrain, en répondant à des demandes du milieu pour l'élaboration de matériel didactique et de programmes de formation spécifique.

Les résultats des travaux de recherche sont diffusés dans des cahiers de recherche qui parfois, sont des publications conjointes avec des partenaires. La Chaire organise aussi des colloques, séminaires et conférences.

L'activité d'intervention-conseil prend des formes variées : conférences, session d'information, démarche d'accompagnement en diagnostic organisationnel, en planification stratégique.

La Chaire entretient des activités au plan international en offrant des services de formation, d'organisation et de supervision de stages, de développement et d'évaluation de projet sur une base ponctuelle et institutionnelle, notamment auprès des pays de l'Afrique francophone. La Chaire a ainsi développé une collaboration privilégiée avec l'Université internationale de langue française au service du développement africain, l'Université Senghor. Des missions d'études et d'échanges sont aussi menées régulièrement dans d'autres pays : en Guinée, au Brésil, au Viêt-Nam, en Haïti et dans divers pays d'Europe surtout en France, Italie, Espagne et Belgique.

Chaire de coopération Guy-Bernier Mauro-F. Malservisi, titulaire Université du Québec à Montréal C. P. 8888, succ. « Centre-Ville » Montréal, Québec, H3C 3P8	Téléphone : 514-987-8566 Télécopieur : 514-987-8564 Adresse électronique : <a href="mailto:chaire.coop@uqam.ca">chaire.coop@uqam.ca</a> Site : <a href="http://www.chaire-ccgb.uqam.ca/">http://www.chaire-ccgb.uqam.ca/</a>
---	---

## Résumé

Dans ce rapport de recherche, nous traitons de la notion d'éducation coopérative, de son développement au Québec, des pratiques d'éducation dans le mouvement coopératif et des défis qui se posent au développement de l'éducation dans les coopératives. Les informations relatives à l'éducation coopérative proviennent de trois sources: entrevues structurées ayant permis la confection d'un répertoire sur l'éducation coopérative au Québec; entretiens informels avec des responsables de l'éducation coopérative; et leurs réponses à six questions ouvertes.

Dans un sens restreint, la notion d'éducation coopérative fait appel à une pédagogie marquée par la créativité, la prise en charge par les élèves du processus éducatif et la solidarité du groupe. Dans les coopératives, elle concerne plutôt l'acquisition d'un ensemble de connaissances assurant la compétence technique, l'adhésion aux valeurs et principes coopératifs, la promotion d'un type d'organisation et d'un projet de société, et l'action solidaire. Notre recherche s'intéresse plus particulièrement aux pratiques structurées d'éducation coopérative, c'est-à-dire celles qui comportent des objectifs, des contenus et des méthodes pédagogiques explicites.

L'éducation coopérative a connu trois phases de développement. Une première période (1900 à 1950) est caractérisée par l'autodidactie des pionniers. Puis, de 1950 à 1970, on assiste à la structuration de l'éducation coopérative, grâce à une série d'initiatives du mouvement coopératif. Enfin, la période actuelle débute en 1970 et elle se distingue par l'expansion qu'a connue l'éducation coopérative, même si certains secteurs ont diminué leurs activités de formation.

Dans le mouvement coopératif, on remarque que les pratiques de courte durée (sessions et activités) sont privilégiées. Il ressort également que certaines populations-cibles sont moins bien rejointes que d'autres; c'est le cas du public en général, des employés et des cadres. Le secteur des finances, de l'épargne et du crédit priorise l'éducation coopérative des dirigeants, sans doute à cause de la complexité de leur tâche. Les secteurs de l'agriculture, de l'habitation, et celui du travail, des services aux entreprises et du développement local, offrent un plus grand nombre d'activités pour les membres parce que, croyons-nous, le rapport des sociétaires à leur coopérative se fait sur une base quotidienne et concerne directement le cadre de vie.

À partir d'une analyse des propos des répondants au questionnaire, nous identifions et présentons six défis de l'éducation coopérative: accentuer l'éducation dans le mouvement coopératif; rejoindre tous les acteurs; développer le sentiment d'appartenance et la participation; accroître l'intercoopération en matière d'éducation coopérative; sensibiliser le public à la coopération; et faire de la recherche évaluative.

Note: Le genre masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

# Table des matières

Introduction	1
La notion d'éducation coopérative	2
L'éducation coopérative comme méthode pédagogique	
L'éducation pour le mouvement coopératif	
Les formes d'éducation coopérative	
Méthodologie de la recherche	6
Le répertoire	
Les échanges informels	
Le questionnaire à questions ouvertes	
Historique de l'éducation coopérative au Québec	9
L'autodidactie des pionniers (1900 à 1950)	
La structuration de l'éducation coopérative (1950 à 1970)	
L'expansion dans les secteurs coopératifs (1970 à aujourd'hui)	
Pratiques d'éducation dans le mouvement coopératif	13
Le secteur des finances, de l'épargne et du crédit	
Le secteur de l'agriculture	
Le secteur de l'habitation	
Le secteur du travail, des services aux entreprises et du développement local	
Les défis de l'éducation coopérative	24
Accentuer l'éducation coopérative dans le mouvement coopératif	
Rejoindre tous les acteurs	
Développer le sentiment d'appartenance et la participation	
Accroître l'intercoopération en matière d'éducation coopérative	
Sensibiliser le public à la coopération	
Faire de la recherche	
Conclusion	28
Bibliographie	29
Annexe 1: Liste des tableaux	31
Annexe 2: Liste des sigles et abréviations	32
Annexe 3: Questionnaire écrit à questions ouvertes	33

## Introduction

Tenues en 1992, les Assises des États généraux de la coopération ont initié, entre autres choses, une démarche visant à promouvoir l'éducation coopérative au Québec. Le Sommet sur l'éducation coopérative (novembre 1993) a concrétisé cette préoccupation depuis longtemps inscrite dans les principes de la coopération. Pour les acteurs du mouvement coopératif, il s'agit d'une occasion d'identifier les besoins communs et les occasions à saisir pour donner un souffle nouveau à l'éducation coopérative.

À la fin des années 1970, une occasion similaire s'était présentée au mouvement coopératif, dans un contexte différent toutefois. En effet, le mouvement coopératif avait fait des représentations en 1978 concernant le livre vert du Gouvernement du Québec sur l'enseignement primaire et secondaire (CCQ, 1978; Légaré, 1978). L'ignorance du public de la coopération et le peu de place faite à l'école pour l'éducation coopérative préoccupaient le mouvement coopératif. Quelques années plus tard, le colloque d'orientation du Conseil de la coopération du Québec tenu en novembre 1980 (CCQ, 1980) et la Commission d'étude sur la formation professionnelle et socioculturelle des adultes (Commission Jean) ont favorisé la tenue de débats sur l'éducation coopérative. C'est dans ce contexte que le Conseil de la coopération du Québec a produit en 1980 une volumineuse recherche sur le sujet. Il faut aussi se rappeler que dix ans auparavant, l'Institut canadien d'éducation des adultes (ICEA) regroupaient dans *Les Cahiers de l'ICEA* plusieurs textes décrivant des pratiques d'éducation coopérative dans les secteurs de l'épargne et du crédit, de l'agriculture, de la consommation et des institutions d'enseignement.

Ce court rappel nous permet d'introduire une section de ce rapport de recherche qui concerne l'histoire de l'éducation coopérative. Dans cette partie historique, nous proposerons une périodicité des principales étapes du développement de l'éducation coopérative au Québec. Par la suite, nous ferons une synthèse des pratiques d'éducation coopérative dans le mouvement coopératif québécois telles qu'elles se présentent aujourd'hui. Enfin, nous verrons les principaux problèmes et défis de l'éducation coopérative aujourd'hui, à partir du point de vue des personnes responsables de l'éducation coopérative.

Ce rapport de recherche se fonde sur des données recueillies pour la confection d'un répertoire sur l'éducation coopérative (Comeau, 1993), de questionnaires complétés par les responsables de la formation dans des organismes coopératifs du Québec et des échanges informels avec ces personnes. Une section est d'ailleurs consacrée à la méthodologie de cette recherche. Mais d'abord, nous présentons dans la section suivante la notion d'éducation coopérative.

## La notion d'éducation coopérative

Intuitivement, l'éducation coopérative fait référence à un éventail de pratiques éducatives visant à développer les savoirs, savoir-être et savoir-faire, pour reprendre la trilogie des habiletés proposée par Humérez-Comtois (1981-1982: 118). En regardant de plus près l'usage qui est fait de l'expression "éducation coopérative", on constate qu'elle désigne, dans un sens restreint, une certaine orientation pédagogique. Or, pour le mouvement coopératif, l'éducation coopérative désigne, en plus, un ensemble de connaissances assurant la compétence technique, l'adhésion aux valeurs et principes coopératifs, la promotion d'un type d'organisation et d'un projet de société, et l'action solidaire. Parmi toutes les formes que peut prendre l'éducation coopérative, nous limiterons celles-ci, pour les fins de notre recherche, aux pratiques structurées, c'est-à-dire celles qui comportent des objectifs, des contenus et des méthodes explicites.

### L'éducation coopérative comme méthode pédagogique

En mettant l'accent sur les méthodes, les pédagogues utilisent la notion d'éducation coopérative de manière restreinte, sans faire référence à la formule de propriété et d'association coopératives, même si le contenu de l'éducation réfère à des valeurs que partage le mouvement coopératif. Il s'agit donc "d'un parcours coopératif d'apprentissage où les valeurs de créativité, d'autonomie, de compétence, de prise en charge, de solidarité et de participation ne sont pas enseignées à partir d'un contenu de cours portant sur la coopération" (Brochu, 1989: 56).

Une autre définition met en exergue la composante "projet de société" de l'éducation coopérative, entendue comme méthode pédagogique. Ainsi, un des organisateurs du colloque international sur l'éducation coopérative tenu à Nantes en 1981 propose la définition suivante de l'éducation coopérative.

L'éducation coopérative, pour nous, c'est, au lieu d'une éducation fondée sur la compétition, l'individualisme, la soumission à l'autorité, la passivité, le travail aliéné - qui sont encore les fondements de l'école française - une éducation qui fabrique des hommes passifs et assistés, une éducation fondée sur la coopération, l'entraide et la solidarité, la liberté et la responsabilité, l'initiative et l'autonomie, l'expression de soi-même, la communication avec les autres, le travail créateur, une éducation pour former des hommes et des femmes aptes à gérer leur vie et à créer une société de liberté, de justice, de fraternité, de coopération, de joie de vivre, une société de non-exploitation de l'homme par l'homme. (Le Gal, 1981-1982: 99)

Dans cette perspective, l'éducation coopérative désigne un ensemble de pratiques pouvant concerner l'enseignement public, la formation professionnelle et l'éducation populaire. Dans l'enseignement aux jeunes, la figure dominante de l'éducation coopérative est Célestin Freinet qui a proposé, de 1920 à 1940, des expériences visant à transformer les rapports d'autorité enseignants-enseignés et à développer la créativité des enfants. Le qualificatif "coopératif" se justifie par l'existence d'une organisation démocratique de l'enseignement et la prégnance de l'entraide et de la solidarité dans le groupe (Beaulieu, 1981-1982: 95).

On utilise également l'expression "enseignement coopératif" pour désigner une formule d'enseignement professionnel dans laquelle alternent les périodes de formation théorique et

pratique. C'est le cas, notamment, de certains programmes de baccalauréat en administration, en économie et en informatique de l'Université de Sherbrooke. Les partenaires que sont, entre autres, les institutions publiques et les entreprises privées permettent aux étudiants d'acquérir une expérience concrète des réalités du marché du travail, tout en profitant d'une source de rémunération pendant leurs études.

En éducation des adultes, on réfère au pionnier Paulo Freire lorsqu'il est question des méthodes pédagogiques de type coopératif. Cet éducateur brésilien a développé, dans les années 1950, une méthode d'alphabétisation des adultes dite "conscientisante" qui, depuis, a été adaptée à des pratiques autres que l'alphabétisation, en particulier en éducation populaire et ce, à travers le monde. Pour Freire, la "conscientisation" s'oppose à la "domestication", en ce sens qu'elle établit une "relation dialogique" entre l'enseignant et les enseignés. Le dialogue ne se limite pas à la relation égalitaire et à l'échange, qui tous deux contribuent à l'affirmation des individus. Le dialogue, nous dit Freire, débute lorsque l'éducateur, devenu élève, "se demande sur quel thème il va dialoguer" et "cette question du contenu du dialogue est aussi celle du programme éducatif" (Freire, 1977: 78), d'où l'importance de l'exploration préalable de l'univers culturel et thématique de la population visée. Les thèmes abordés ne sont pas immuables, ni décrochés de la réalité des apprenants, mais ils sont puisés à même leur vie quotidienne - ce que les animateurs appellent "le vécu" - dans une perspective globale de promotion culturelle et de développement de la conscience critique. En ce qui a trait aux méthodes pédagogiques proprement dites, l'animateur doit faire preuve de créativité pour imaginer des mises en situation faisant état de contradictions vécues par les apprenants et permettant un échange dynamique entre les participants et l'enseignant. Cette mise en situation doit clairement exprimer les contradictions inhérentes à une situation; l'exposé magistral fait place au dialogue, à partir d'une situation se présentant comme un défi à relever et incitant, à plus ou moins long terme, à l'action (Comeau, 1987).

## L'éducation pour le mouvement coopératif

Pour le mouvement coopératif, l'éducation coopérative se particularise selon les secteurs et les acteurs qui la promeuvent. Plusieurs auteurs suggèrent des définitions de l'éducation coopérative afin de bien circonscrire ce dont il s'agit. Dans cette section, nous ne cherchons pas à trouver "la" définition de l'éducation coopérative, mais nous voulons plutôt identifier ses principales composantes. Aussi, cet exercice nous permettra, pour les besoins de notre propre recherche, de proposer certaines balises pouvant rendre cette notion opérationnelle.

Un premier groupe d'auteurs (Comtois, Beaulieu et Humérez-Comtois, 1981-1982) nous révèlent ce qui constituerait les principales composantes de l'éducation coopérative: le développement des compétences techniques, l'adhésion aux valeurs et principes coopératifs, et la promotion d'un modèle d'organisation et de développement. Ces chercheurs identifient trois courants de pensée en éducation coopérative: gestionnaire; doctrinaire ou philosophique; et humaniste ou "développemental". Le courant gestionnaire prend pour cibles les cadres et les employés, et considère l'éducation coopérative comme une "fonction de l'entreprise, un simple appendice de l'administration". Il s'agit essentiellement du perfectionnement des gestionnaires et des producteurs afin qu'ils soient le plus efficaces possible et qu'ils contribuent à la productivité. En ce qui concerne le contenu, on aborde des éléments de gestion, de comptabilité, de marketing,

d'informatique et on fait souvent référence au secteur d'activités. Le courant philosophique cherche à promouvoir la coopération comme "formule originale d'organisation économique et sociale". En cherchant à rejoindre surtout les dirigeants et les sociétaires, elle met l'accent sur la connaissance des principes coopératifs et les valeurs. Le courant humaniste voit l'éducation coopérative comme "un moyen en vue de réaliser une société différente encore à définir". Elle insiste sur les valeurs et principes coopératifs, tout en élucidant les fondements de l'entraide, de la solidarité et de la participation. L'éducation coopérative se distingue enfin, d'après ces auteurs, par l'importance qu'elle accorde aux méthodes qui remettent en cause la relation traditionnelle entre l'enseignant et l'enseigné (Comtois, Beaulieu et Humérez-Comtois, 1981-1982: 2 à 4).

De leur côté, Jacob, Durand et Picard, auteurs de la recherche sur l'éducation coopérative réalisée en 1980 au profit du Conseil de la coopération du Québec, distinguent seulement deux composantes de l'éducation coopérative - compétences techniques et adhésion aux valeurs et principes coopératifs - en insistant moins sur la coopération comme modèle d'organisation et de développement social. Cependant, leur définition permet d'identifier précisément les publics-cibles de l'éducation coopérative: les dirigeants ou administrateurs; les employés; les cadres ou gestionnaires; les membres; et la population en général.

"L'éducation coopérative" (*souligné par les auteurs*) désigne la diffusion, la promotion et la compréhension des principes et méthodes coopératifs, l'animation du milieu ainsi que la connaissance des réalités du mouvement coopératif québécois et extérieures au Québec. D'ordre général, l'éducation coopérative s'adresse autant aux membres, aux dirigeants et aux employés des coopératives qu'à la population en général. D'ordre plus spécifique, "la formation professionnelle" (*souligné par les auteurs*) est reliée directement à une fonction au sein de l'entreprise coopérative, donc s'adresse aux employés, aux travailleurs, aux dirigeants et aux gestionnaires de coopératives et consiste à acquérir le savoir-faire, les connaissances se rapportant à sa fonction. Il va de soi qu'à la formation professionnelle peut s'intégrer l'éducation coopérative, mais celle-ci demeure accessoire et ne constitue pas le but premier visé par la formation professionnelle. (p. 3)

Une autre définition de l'éducation coopérative insiste sur ses conséquences pratiques, car, en définitive, elle inspire l'action des coopératrices et des coopérateurs. Nous référons ici à Bérubé (1981: 37) qui tente aussi de circonscrire l'éducation coopérative après avoir fait un examen de ses différents aspects. L'éducation coopérative, c'est "l'ensemble des efforts de perfectionnement, ainsi que le progrès de l'individu, par l'acquisition de connaissances et la modification de son comportement, qui le rendent capable d'une action coopérative efficace et, partant d'une action sociale plus éclairée."

La définition du Comité organisateur du Sommet sur l'éducation coopérative (1993) cherche à faire une synthèse de ce que représente l'éducation coopérative. Elle concerne à la fois l'acquisition de compétences techniques, l'adhésion aux valeurs et principes coopératifs, la promotion d'un modèle de développement alternatif, le recours à des méthodes pédagogiques de type égalitaire et un rapport étroit avec l'action.

L'éducation coopérative est un processus de transmission et d'acquisition de connaissances, de savoir faire et d'attitudes propres à des personnes regroupées en association en vue de:

- répondre à un ou plusieurs de leurs besoins;
- gérer une entreprise conformément aux valeurs, principes et règles coopératives caractérisant l'action socio-économique démocratique et solidaire;

- contribuer à la promotion de l'individu, des membres de l'association et de la collectivité; et
  - viser au changement social.
- Au plan de la méthode, elle est fondée sur l'égalité et le partage d'expériences entre enseignants et apprenants, d'une part, et entre les apprenants eux-mêmes.

## Les formes d'éducation coopérative

Au Colloque d'orientation du CCQ tenu en 1980, on distinguait dans un document de travail (pages 30 et 31) la formation dans les coopératives, la promotion coopérative et l'éducation coopérative. La formation dans les coopératives s'adresse aux dirigeants, élus, membres, gestionnaires et employés, et vise l'action au sein de la coopérative. La promotion coopérative touche le public pouvant potentiellement adhérer à une coopérative et utiliser ses services. L'éducation coopérative vise le public en général et veut faire connaître la coopération. Étant donné l'usage courant qui est actuellement fait de l'expression "éducation coopérative", elle recouvre pour nous tous ces aspects. Même si l'éducation coopérative peut être offerte par des organismes qui ne sont pas nécessairement coopératifs, comme les institutions d'enseignement par exemple, et prendre des formes diverses, nous nous préoccupons, dans ce document, uniquement des pratiques dans le secteur coopératif.

Aussi, pour les besoins de notre recherche, nous voulons circonscrire davantage les pratiques d'éducation coopérative, car toute activité qui réunit les acteurs d'une coopérative n'est pas nécessairement de l'éducation coopérative. À notre avis, on devrait regrouper sous l'enseigne "éducation coopérative" des pratiques qui respectent les exigences pédagogiques de l'action éducative. C'est pourquoi nous nous attarderons aux pratiques structurées d'éducation coopérative, c'est-à-dire celles qui comportent des objectifs explicites, un contenu déterminé et des méthodes pédagogiques appropriées. Également, nous mettrons de côté les pratiques de formation technique, c'est-à-dire celles qui visent exclusivement l'acquisition d'habiletés pouvant servir dans n'importe quel type d'organisation. Nous retiendrons tout de même celles qui comportent un contenu coopératif, c'est-à-dire les pratiques faisant référence, en partie à tout le moins, à la formule, aux valeurs, aux principes et au fonctionnement coopératif.

Parmi les formes que peut prendre l'éducation coopérative, il existe les programmes, les cours, les sessions et les activités. Les **programmes** désignent un ensemble structuré d'activités visant l'acquisition d'une compétence globale. Les **cours** consistent en une série de rencontres planifiées et étalées dans le temps, poursuivant des objectifs déterminés. Les **sessions** représentent des rencontres ininterrompues de formation pouvant se dérouler sur quelques jours et visant l'acquisition de connaissances précises. Nous associons les **stages** aux sessions car ces pratiques sont semblables au plan de la durée; cependant, un stage se déroule habituellement à l'extérieur de la localité ou de l'organisme. Enfin, lorsque qu'une formation comporte une durée limitée à une journée, ou moins, et prend des formes très variées, nous la désignerons par le terme **activité**.

## Méthodologie de la recherche

L'information ayant servi de base à cette analyse de l'éducation coopérative au Québec provient de trois sources: entretiens dirigés en vue de la confection d'un répertoire, échanges informels et questionnaire écrit à questions ouvertes. Évidemment, les documents s'avèrent aussi une source importante de connaissances.

### Le répertoire

Le Conseil de la coopération du Québec a demandé à la Chaire de coopération Guy-Bernier de confectionner un répertoire afin de connaître les pratiques d'éducation coopérative au Québec, dresser un bilan et envisager des pistes d'action. En plus de présenter un état de situation de l'éducation coopérative, le répertoire constitue un outil pour les responsables de l'éducation coopérative et peut servir de base de données pour la recherche. Nous insistons ici sur cette dernière utilité.

L'information contenue dans le répertoire a été recueillie lors d'entretiens téléphoniques entre les mois de février et septembre 1993. Un canevas commun guidait chaque interview qui portait sur cinq sujets: identification de l'organisme et de la personne responsable; description de l'éducation coopérative (types de pratiques, publics-cibles, objectifs, contenu, outils didactiques); ressources humaines, financières et matérielles; promotion de l'éducation coopérative; et évaluation, incluant les préalables et la reconnaissance de la formation.

La confection du répertoire a permis d'accumuler une quantité appréciable d'informations, malgré les limites inhérentes à ce genre de travail. Voici quelles sont les limites de ce répertoire et pourquoi il en comporte. Premièrement, cet inventaire n'est pas exhaustif, d'autant plus qu'il s'agit d'une première opération du genre au Québec. Certains organismes peuvent avoir été oubliés. Deuxièmement, la frontière entre la formation strictement technique et la formation technique avec un contenu coopératif n'est pas toujours évidente. Faute de temps pour réaliser une ou plusieurs recherches évaluatives, il n'a pas toujours été possible d'examiner en détails les pratiques pour déterminer leur teneur coopérative. Troisièmement, nous nous sommes attardés aux pratiques structurées d'éducation coopérative, comme nous l'avons indiqué précédemment. Ainsi, nous n'avons pas tenu compte des pratiques informelles d'éducation coopérative, c'est-à-dire les pratiques spontanées et non explicites sur le plan des objectifs, du contenu et des méthodes pédagogiques, comme les activités de communication des dirigeants, par exemple. Quatrièmement, les rubriques du canevas d'entretien ne sont pas pertinentes pour tous les organismes. De fait, certaines coopératives ont des pratiques structurées d'éducation coopérative, mais elles sont intégrées dans la vie associative, sans qu'il soit toujours possible de distinguer les moments d'éducation du fonctionnement coopératif. Pour d'autres organismes, on n'a pas de ressources humaines affectées à l'éducation coopérative; ou encore, il est impossible de déterminer la part du budget consacré à l'éducation, ce qui rend difficile l'uniformisation des données pouvant

être recueillies. On devrait donc considérer le répertoire comme un échantillon couvrant la très grande majorité des pratiques structurées d'éducation coopérative.

Par ailleurs, malgré ces limites quant à l'exhaustivité, le répertoire est un outil valide. En effet, les porte-paroles des organismes coopératifs ont revu et corrigé au besoin les fiches du répertoire. Dans le tableau suivant (tableau 1), nous présentons les faits saillants du répertoire. Comme on peut le voir, le répertoire constitue une source importante d'informations, malgré ses limites quant à l'exhaustivité.

**Tableau 1**  
**Faits saillants du répertoire**  
**concernant l'éducation coopérative au Québec**

Élément du répertoire	Nombre
Organismes répertoriés	90
Organismes mentionnés	261
Programmes	30
Cours	74
Sessions et stages	74
Activités	72
Documents audio-visuels	40
Documents écrits périodiques	60

## Les échanges informels

La cueillette d'informations pour le répertoire était aussi une occasion d'échanger avec les responsables de l'éducation coopérative. De cette manière, plusieurs parenthèses ont été ouvertes, nous permettant de contextualiser certaines informations et de mieux comprendre la réalité des différents secteurs coopératifs. Les échanges informels pouvaient avoir lieu pendant la conversation téléphonique ou lors de la validation des fiches du répertoire.

## Le questionnaire à questions ouvertes

Un questionnaire écrit à questions ouvertes (voir l'annexe 3) était acheminé aux responsables. Ce questionnaire comportait six questions touchant différents aspects de l'éducation coopérative: la manière d'identifier les besoins de formation; les besoins auxquels on n'a pas encore répondu; du point de vue des répondants, les principaux facteurs de réussite de l'éducation coopérative; les principales raisons d'échec; les principaux problèmes ou difficultés rencontrés; et les pistes de développement ou les perspectives d'avenir à suggérer. Au terme de cette opération, 32 personnes ont complété le questionnaire. Le tableau 2 présente le nombre de répondants par secteur d'activités.

**Tableau 2**  
**Répondants au questionnaire par secteur d'activités**

Secteur d'activités	Nombre de répondants
Finances, épargne et crédit	9
Agriculture	10
Habitation	6
Travail, forêt, services aux entreprises et développement local	7
TOTAL	32

## Historique de l'éducation coopérative au Québec

Dans cette section, nous proposons une périodicité du développement de l'éducation coopérative et présentons l'évolution qu'elle a connue. Nous identifions trois phases du développement de l'éducation coopérative au Québec: l'autodidactie (1900 à 1950), la structuration (1950 à 1970) et l'expansion (1970 à aujourd'hui). Nous mettrons davantage l'accent sur les phénomènes qui se sont produits au cours de cette dernière période.

### L'autodidactie des pionniers (1900 à 1950)

La période couvrant les années 1900 à 1950 a été marquée par la fondation de coopératives dans les secteurs des finances, de l'épargne et du crédit, de l'agriculture, de la consommation et de la forêt. La constitution de ces entreprises coopératives était rendue possible grâce au travail d'animation réalisé par des pionniers. Les spécialistes de l'éducation des adultes n'étaient pas encore formés au Québec; le Père Georges-Henri Lévesque réorganisait l'École des sciences sociales en 1938 et fondait, en 1943, la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval. Un an plus tard, en 1943, Édouard Montpetit établissait la Faculté des arts et des sciences de l'Université de Montréal.

Dans le secteur des finances, de l'épargne et du crédit, "Alphonse Desjardins lui-même qui fut d'abord journaliste et sténographe est le prototype même d'un autodidacte et a vécu un véritable processus d'auto-formation assistée... à distance (correspondance soutenue et abondante avec de grands coopérateurs européens)" (Yves Roby, mentionné par Doray, 1978: 25). En agriculture, La Coopérative agricole de Granby, dont le nom est maintenant Agropur, a été fondée en 1938. En 1949, cette coopérative agricole établit une équipe de sociétaires-animateurs ayant pour fonction "d'assurer de constantes communications entre les membres de leur Coopérative et vice-versa, afin de maintenir et de promouvoir l'esprit démocratique de l'institution", et aussi recruter de nouveaux adhérents (Sabourin, 1970: 81). Ce réseau des animateurs fonctionne encore aujourd'hui.

### La structuration de l'éducation coopérative (1950 à 1970)

Plusieurs initiatives favorisant la structuration et la consolidation de l'éducation coopérative ont été préparées dans les années 1950 et sont apparues dans les années 1960. En fait, l'éducation coopérative se développe en pleine Révolution tranquille. Les courants de pensée laïque, nationaliste et socialiste exerçaient une grande influence sur une population relativement jeune. Les premiers animateurs sociaux et sociologues sont arrivés dans le Bas Saint-Laurent au milieu des années 1960 pour mener, avec plus ou moins de succès, un vaste programme de recherche, d'animation et de développement dans le cadre du BAEQ. Les animateurs et les andragogues, de plus en plus nombreux, faisaient référence aux psychosociologues américains que sont Carl Rogers (respect de la personne et attention centrée sur elle) et Kurt Lewin ("People are more ready to act upon a decision which they have themselves agreed upon") (cité par Barbin,

1970: 43), sans oublier les "community organizers" américains, dont les plus connus sont sans doute Saul Alinsky et Murray Ross.

Une série d'initiatives adoptées dans différents secteurs coopératifs témoignent de la structuration des activités de formation qui a lieu pendant cette période. Dans le secteur des finances, de l'épargne et du crédit, l'Institut coopératif Desjardins voyait le jour en 1963, afin de répondre aux besoins de formation du Mouvement Desjardins, du mouvement coopératif, de l'éducation des adultes et des pays en voie de développement (Barbin, 1970: 39). Au cours de cette même année, la Fédération des caisses populaires Desjardins - aujourd'hui la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins - formulait un programme de formation pour les gérants de caisses populaires (Bonnier, 1970: 67). Au milieu des années 1960, la Fédération des caisses d'économie du Québec créait un service d'éducation et tenait des conférences régionales, d'une durée de 2 à 3 heures; elles étaient des rencontres d'éducation et d'information pour répondre aux besoins immédiats des caisses (préparation et tenue de l'assemblée générale, techniques de gestion, moyens de promotion, méthodes de vérification) (Girard, 1970). La Fédération des magasins Co-op, mise sur pied par des coopératives de consommation oeuvrant depuis les années 1940, lançait, dans les années 1960, une série d'activités de formation: l'éducation économique des membres pour rendre plus compréhensible le rapport financier; le *Journal Co-op*, distribué dans 125 000 foyers chaque semaine; la formation des administrateurs; le perfectionnement du personnel; et l'éducation des consommateurs, avec l'Institut de protection et d'information du consommateur comme figure de proue (St-Denis, 1970).

### L'expansion dans les secteurs coopératifs (1970 à aujourd'hui)

L'expansion de l'éducation coopérative caractérise la période allant de 1970 à aujourd'hui, même si la formation est pratiquement disparue dans certains secteurs à cause, notamment, des cycles de dépression économique de plus en plus fréquents et difficiles, et de la disparition de certaines fédérations. C'est que, au moment où certains secteurs coopératifs stagnent et même déclinent, d'autres prennent de la vigueur. Aussi, la production du matériel pédagogique semble avoir suivi l'évolution technologique. En effet, on comptait en 1975, à titre de matériel audiovisuel, 44 diaporamas, 14 films et une bande magnétoscopique (CCQ, 1975); en 1993, nous avons recensé 39 vidéos différents dont se servent les organismes coopératifs et qui remplacent, apparemment, les diaporamas.

Pour nous faire part de l'évolution de l'éducation coopérative au cours de la période récente, nous référerons à la recherche sur l'éducation coopérative produite pour le CCQ en 1980 par Jacob, Durand et Picard. Nous pourrions ainsi mettre en relation les observations de cette époque et les comparer avec celles de la période actuelle. La description des pratiques actuelles d'éducation coopérative sera faite dans la prochaine section du rapport.

Parmi les secteurs ayant décliné au cours de la période récente, celui de la consommation est exemplaire. En 1979, la Fédération des magasins Co-op affectait 10 personnes à la formation et lui consacrait 300 000 \$, dont 60 % provenait de subventions. Les "samedis de l'information" étaient une activité suivie et le *Cooprix-Information* était diffusé dans 40 magasins coopératifs. La concurrence capitaliste a été féroce dans le domaine de l'alimentation. La Fédération des

magasins Co-op est disparue en juin 1982 et les ressources des coopératives sont actuellement consacrées à la lutte contre les magasins à grande surface et à la guerre des prix. Depuis quelques années, les activités d'éducation coopérative ont été mises en veilleuse, à l'exception de quelques initiatives de certaines coopératives et du CCQ qui a initié une dizaine d'activités de formation en 1992-1993. Le tableau 3 illustre la diminution du nombre de coopératives dans le secteur de la consommation. Le cas des clubs d'alimentation est également typique; en plus de la concurrence capitaliste, la diminution de la taille des ménages a rendu moins avantageuse la participation aux clubs alimentaires, puisque l'économie à réaliser constitue un motif important d'adhésion (Comeau, 1990: 238 à 241).

**Tableau 3**  
**Nombre de coopératives pour quelques secteurs en 1979 et en 1991**

Secteur	1979 (1)	1991 (2)
Agriculture	170	129
Services ambulanciers	0	6
Clubs d'alimentation	100	34
Consommation	148	110 (3)
Développement économique	7 (4)	13
Habitation	105	1 119
Pêcheries	12	4

(1) Ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, 1979.

(2) MICT, 1992.

(3) Pour 1991, nous avons regroupé les magasins d'alimentation, d'aliments spécialisés et les coopératives de commerce de détail.

(4) En 1979, la catégorie était nommée "développement industriel".

Dans le secteur des pêcheries, la fédération Pêcheurs Unis du Québec avait tenu neuf assemblées régionales spéciales en 1978. Cette fédération a connu le même sort que la Fédération des magasins Co-op. Le tableau 3 montre que le nombre de coopératives dans le secteur des pêcheries a diminué depuis 1979. L'espoir d'une reprise économique dans ce secteur d'ici quelques années est mince, puisqu'il existe un moratoire sur la pêche de certaines espèces dans le golfe du St-Laurent, à cause de l'épuisement de la ressource.

Une autre mauvaise nouvelle concerne le retrait du Gouvernement du Québec du champ de l'éducation coopérative. L'étude du CCQ (1980) identifiait un certain nombre d'organismes publics qui soutenaient l'éducation coopérative: le ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières; le ministère des Affaires municipales par le biais de la Société d'Habitation du Québec avec le programme LOGIPOP; et le ministère de l'Éducation dans le cadre du programme OVEP, devenu Programme de soutien à l'éducation populaire autonome; et par les services d'éducation des adultes des commissions scolaires et des CEGEP. À peu près tous les

ministères se sont retirés, sauf le MICT qui abrite maintenant la Direction des coopératives; cependant, il semble que le MICT mettra fin à son Programme de formation des dirigeants de coopérative d'ici quelques années. Quant au ministère de l'Éducation, les coupures répétitives faites au Programme de soutien à l'éducation populaire autonome l'ont rendu moribond.

En agriculture, nous avons assisté ces dernières années à la disparition de plusieurs coopératives et à des fusions. Le secteur agricole est en proie à une restructuration et à des ajustements économiques, étant donné les changements des conditions du marché à cause du libre-échange et de l'évolution des technologies. Selon des informateurs, le mot "coop" est souvent absent du nom des nouvelles coopératives; aussi, le répertoire identifie seulement dix coopératives, incluant la Coopérative fédérée de Québec, qui font de l'éducation coopérative, pour une possibilité de 129 coopératives (1991).

En ce qui a trait aux secteurs ayant consolidé leurs acquis en matière d'éducation coopérative, les coopératives financières, d'épargne et de crédit ont initié de nouvelles activités de formation - les caisses étudiantes par exemple (Beauchamp et Comeau, 1993) - et ont créé du matériel pédagogique nouveau. L'éducation coopérative rejoint aujourd'hui pratiquement tous les acteurs, même si certaines catégories sont moins bien desservies, comme nous le verrons plus loin.

Depuis 1979, les coopératives oeuvrant dans le secteur du travail, des services aux entreprises et du développement local ont connu une forte croissance, ce qui a permis le développement de l'éducation coopérative. La Fédération québécoise des coopératives de travail, fondée en 1985, possède actuellement un plan de formation et certaines coopératives offrent des services professionnels d'éducation coopérative. La Coopérative des travailleuses et travailleurs de théâtre des Bois-Francs (Théâtre Parminou) a même produit un vidéo de 20 minutes, *Coopérativement vôtre*, pour le personnel de l'Assurance-vie Desjardins. Le tableau 3 montre que la coopération s'est implantée dans les services ambulanciers, ce qui a permis l'arrivée d'un acteur important pour l'éducation coopérative, le Groupe de consultation pour le maintien et la création d'emploi. Aussi, on note une croissance des coopératives de développement économique, dont font partie les Coopératives de développement régional; celles-ci reçoivent environ 40 % du budget du MICT, dans le cadre du Programme de formation des dirigeants de coopérative. La situation des coopératives de travail exposée en 1979 dans la recherche du CCQ paraît aujourd'hui anachronique, du moins pour ce qui est de l'éducation coopérative. On disait, à propos de l'éducation coopérative dans les coopératives de travail, qu'il n'y avait "aucune coordination d'ensemble, ni mécanisme d'échange d'information", ni "production de matériel didactique"; la formation se faisait "sur le tas" avec du "bénévolat".

Le secteur de l'habitation a connu une formidable poussée entre 1979 et 1991: le nombre de coopératives est passé de 105 à 1119, même si le secteur ressent le retrait de l'État en matière de logement social. Il existe actuellement une confédération et huit fédérations, qui se sont dotées de principes directeurs en éducation coopérative, d'outils, d'activités structurées et d'un catalogue d'activités (D'Amours et Guérette, 1992). En 1979, l'éducation coopérative n'était qu'à ses balbutiements. La réalité que présentaient en 1979 les coopératives d'habitation à Jacob, Durand et Picard faisait référence à une éducation restreinte, car il s'agissait de coopératives "démunies" et "isolées".

## Pratiques d'éducation dans le mouvement coopératif

À partir du répertoire sur l'éducation coopérative au Québec (Comeau, 1993), nous pouvons dégager les principales caractéristiques de l'éducation coopérative dans le mouvement coopératif. À cet effet, nous avons exposé, dans une section sur la méthodologie, les limites de cet instrument en ce qui a trait à l'exhaustivité. Aussi, dans la section sur la notion d'éducation coopérative, nous avons défini et précisé les différentes pratiques structurées d'éducation coopérative, c'est-à-dire les programmes, les cours, les sessions et les activités. Les pratiques d'éducation coopérative recensées dans la présente section proviennent de quatre secteurs du mouvement coopératif: le secteur des finances, de l'épargne et du crédit; le secteur de l'agriculture; le secteur de l'habitation; et le secteur du travail, des services aux entreprises et du développement local.

Il ressort de notre synthèse du répertoire qu'il existe une tendance dans le mouvement coopératif à opter pour des pratiques d'éducation coopérative de courte durée, autrement dit, à privilégier les sessions et les activités. Aussi, on remarque que certains publics-cibles bénéficient moins de l'éducation coopérative. C'est le cas des cadres, des employés et du public. Le choix le plus grand en matière d'éducation coopérative est offert surtout aux dirigeants et aux membres, phénomène qui varie d'un secteur à l'autre.

### Le secteur des finances, de l'épargne et du crédit

Le tableau 4 expose les données relatives aux pratiques d'éducation coopérative offertes par l'ensemble des organismes du secteur des finances de l'épargne et du crédit. On privilégie dans ce secteur, à l'instar de tout le mouvement coopératif, un format d'éducation coopérative plutôt court, comme le montre l'importance de l'activité en tant que pratique d'éducation coopérative. Toutefois, on observe qu'il existe un nombre de programmes relativement important. On remarque également que ce secteur rejoint, plus que les autres, les dirigeants. Peut-être la complexité du secteur et la taille des organisations nécessitent-elles, plus qu'ailleurs, une éducation coopérative accrue des dirigeants. Aussi, le Mouvement Desjardins s'implique dans l'éducation coopérative des jeunes; apparues au milieu des années 1980, les caisses étudiantes au secondaire sont au nombre de 69 en 1993. Nos derniers mots d'introduction veulent souligner le fait qu'il existe, dans le secteur des finances, de l'épargne et du crédit, peu d'éducation coopérative spécifique aux cadres et aux employés. Une pratique "spécifique" d'éducation coopérative signifie qu'un seul public-cible est visé, ce qui rendrait cette pratique particulièrement bien adaptée à une population.

**Tableau 4**  
**Pratiques d'éducation coopérative**  
**dans le secteur des finances, de l'épargne et du crédit**

Type de pratique	Public-cible spécifique	Public-cible partagé
Programme	5 (8,9)	8 (34,8)
Cours	2 (3,6)	1 (4,3)
Session	12 (21,4)	10 (43,5)
Activité	37 (66,1)	4 (17,4)
TOTAL	56 (100)	23 (100)

Parmi les programmes offerts, *Zoom Coop*, créé par la Fédération des caisses populaires Desjardins de Québec est le plus répandu. Il est offert par quelques cinq fédérations du Mouvement Desjardins; il nécessite quatre séances de trois heures sur une période de trois mois, pour une durée totale de 12 heures. C'est un programme qui s'adresse aux dirigeants et au personnel, et qui vise à favoriser l'adhésion aux valeurs de Desjardins et aux principes coopératifs, afin qu'ils se traduisent dans des comportements quotidiens. Les autres programmes s'adressent aux dirigeants, ce qui contribue à l'accent que met ce secteur sur l'éducation coopérative des dirigeants, comme le montre le tableau 5. En effet, on dénombre trois programmes s'adressant spécifiquement aux dirigeants: le *Programme de formation du nouveau membre dirigeant* de la Fédération des caisses populaires Desjardins de Québec; le *Programme-cadre de formation des dirigeants* de la Fédération des caisses populaires Desjardins du Bas St-Laurent; et le *Programme d'entraînement du nouveau dirigeant* de la Fédération des caisses populaires Desjardins du Centre du Québec, repris par la Fédération des caisses populaires Desjardins du Saguenay-Lac-St-Jean.

En ce qui a trait aux sessions de formation, *La coopération* et *La culture organisationnelle* sont relativement populaires puisqu'elles sont diffusées dans au moins cinq fédérations du Mouvement Desjardins. D'une durée de deux jours et demi, la session *La coopération* s'adresse aux dirigeants, cadres, personnel et professionnels. Elle vise à faire connaître l'histoire du mouvement coopératif, ses valeurs, ses principes et plus particulièrement, les principales étapes de développement du mouvement Desjardins, ses constituantes, ses valeurs et sa mission. La session *La culture organisationnelle* touche les gestionnaires, cadres et professionnels, afin de leur permettre de connaître les composantes de la culture organisationnelle de Desjardins (symboles, rites, valeurs).

Une majorité des activités offertes dans le secteur des finances, de l'épargne et du crédit concerne les activités *Caisse scolaire* et *Caisse étudiante*. Elles sont répandues dans pratiquement toutes les fédérations du Mouvement Desjardins. La *Caisse scolaire* veut initier à l'épargne, à l'économie et à la coopération les élèves du primaire, alors que la *Caisse étudiante* met l'accent sur l'initiation à la coopération et à l'organisation d'une institution financière pour les élèves du secondaire. À tous les deux ans, la Confédération Desjardins et les fédérations des caisses populaires organisent un colloque qui regroupe environ 200 personnes représentant les étudiants et les intervenants adultes des caisses étudiantes; il existe aussi deux colloques régionaux des caisses étudiantes dans Lanaudière et le Centre du Québec. La Société historique Alphonse-Desjardins vise aussi à rejoindre les jeunes, avec l'activité *Projet d'éducation coopérative auprès des jeunes*, de même que la Fédération des caisses populaires Desjardins de Richelieu-Yamaska, lors du *Camp de coopération* qui a lieu un week-end.

**Tableau 5**  
**Nombre de pratiques d'éducation coopérative**  
**visant les publics du secteur des finances, de l'épargne et du crédit**

Population-cible	Public-cible spécifique	Public-cible partagé
Dirigeant ou administrateur	20	21
Cadre ou gestionnaire	5	13
Personnel	6	15
Membre	1	0
Public	2	1
Jeune	21	2

Les cadres ou gestionnaires ont accès à un nombre restreint d'activités d'éducation coopérative qui leur sont spécifiques (tableau 5). Parmi les sessions qui s'adressent particulièrement à ces personnes, la session *Gestion Desjardins* s'attarde aux grandes tendances économiques, à la vision et à l'expérience de Desjardins en matière de santé financière, de service aux membres et de productivité. Aussi, *La culture organisationnelle*, session présentée plus haut, est offerte dans plusieurs fédérations et concerne plus spécifiquement les cadres. Il y a sans doute proportionnellement moins de cadres dans les coopératives, mais dans les faits, le choix d'activités spécifiques d'éducation coopérative, telles qu'elles ont été définies précédemment, se limite à deux sessions. Il faut noter ici que divers programmes collégiaux et universitaires, avec un contenu coopératif plus ou moins important, sont accessibles pour le perfectionnement des cadres et des employés, ou encore pour l'obtention d'un diplôme.

Le personnel de ce secteur peut choisir parmi un nombre limité d'activités d'éducation coopérative spécifiques qui cherchent, lorsqu'elles existent, à favoriser avant tout leur intégration. Parmi celles-ci, nous remarquons le programme *Initiation au Mouvement des caisses populaires et d'économie Desjardins et à la coopération* et *Session d'accueil à la Confédération* offert par la Confédération Desjardins pour favoriser l'intégration du personnel dans l'esprit de la mission du Mouvement Desjardins. D'autres exemples sont fournis par la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec, avec les activités *Connaissance de la Fédération* et *Connaissance de la caisse populaire*, et la Fédération des Caisses d'économie Desjardins du Québec avec *Session d'accueil des employés à la Fédération*. L'éducation coopérative spécifique et continue du personnel relève plutôt de l'exception; c'est ici que SSQ, Mutuelle de Gestion se distingue en organisant des conférences au Club coopératif (amicale) pour les employés et en favorisant leur participation à des stages outre-mer, organisés en collaboration avec SOCODEVI.

Mises à part les activités d'éducation coopérative très particulières comme *Visite commentée de la Maison Alphonse-Desjardins* de la Société historique Alphonse-Desjardins, le public semble peu rejoint par l'éducation coopérative. Étant donné que le Mouvement Desjardins compte des millions de membres, l'éducation coopérative des membres et celle du public ont pratiquement les mêmes caractéristiques. Ce sont les caisses populaires qui, en principe, font l'éducation coopérative du public; toutefois, l'initiative des dirigeants, les ressources disponibles et l'expertise des gestionnaires en la matière varient énormément d'une caisse à l'autre, et la réunion de ces conditions favorables semble être le fait d'une minorité de caisses. La publicité médiatique du Mouvement Desjardins rejoint également le public, mais nous n'avons pas d'indication sur son effet dans la perspective de l'éducation coopérative.

## Le secteur de l'agriculture

Dans le secteur agricole, les pratiques d'éducation coopérative prennent la forme de sessions et d'activités - surtout ces dernières - ce qui limite la durée des occasions d'éducation (tableau 6). Également, l'éducation coopérative s'adresse principalement aux membres (tableau 7), comme c'est le cas pour les secteurs coopératifs de l'habitation et du travail. La taille des coopératives agricoles et le rapport des membres avec l'entreprise coopérative, fondée sur la production, expliquent en grande partie la priorité de l'éducation coopérative de rejoindre les membres. S'il n'y a pas d'éducation coopérative des cadres dans le secteur de l'agriculture, et s'il y en a peu pour le personnel, elle est cependant offerte pour la relève, les délégués et les animateurs, ce qui révèle une structure originale de participation dans certaines coopératives agricoles.

**Tableau 6**  
**Pratiques d'éducation coopérative dans le secteur de l'agriculture**

Type de pratique	Public-cible spécifique	Public-cible partagé
Programme	0 (0)	0 (0)
Cours	0 (0)	0 (0)
Session	13 (33,3)	1 (16,7)
Activité	26 (66,7)	5 (83,3)
TOTAL	39 (100)	6 (100)

Le secteur de l'agriculture compte un grand nombre d'activités (durée de quelques heures), ce qui constitue la principale forme d'éducation coopérative. Près de la moitié de ces activités s'adressent spécifiquement aux membres. À l'occasion, des activités regroupent les dirigeants, le personnel et les membres. Quant aux sessions, près du tiers d'entre elles rejoignent les dirigeants; ces derniers ont apparemment le choix pour des formes d'éducation coopérative d'une durée relativement plus longue. Parmi ces sessions, nous remarquons *Formation des membres du conseil d'administration* et *Formation des nouveaux membres du Conseil d'administration* d'AGROPUR, d'une durée de deux jours chacune; la première a pour objectif de favoriser l'élargissement des connaissances et développer les habiletés; la deuxième vise à intégrer les nouveaux dirigeants à leurs fonctions. Pour les dirigeants, il existe aussi le *Programme d'accueil pour les administrateurs* visant à intégrer les dirigeants à la S.C.A. (Société coopérative agricole) des Bois-Francis.

Le tableau 7 mentionne l'existence d'activités d'éducation coopérative pour les animateurs et la relève, ce qui indique une stratégie de participation originale. Chez Agropur, Agrinove et Nutrinor, on a mis en place une structure d'information et de consultation visant le rapprochement des membres et du conseil d'administration; on compte un animateur pour un peu moins de dix sociétaires dans les secteurs géographiques de ces coopératives. C'est pourquoi on offre à ces personnes une formation leur permettant de s'acquitter de leurs tâches de propagation des valeurs, des principes et du fonctionnement coopératifs.

**Tableau 7**  
**Nombre de pratiques d'éducation coopérative**  
**visant les publics du secteur de l'agriculture**

Population-cible	Public-cible spécifique	Public-cible partagé
Dirigeant ou administrateur	5	5
Cadre ou gestionnaire	0	0
Personnel	1	6
Membre	16	3
Public	4	4
Délégué	2	1
Formateur-animateur	6	4
Jeune	1	0
Relève	4	4

Le personnel est touché par des activités d'éducation coopérative qui s'adressent aussi à d'autres catégories d'acteurs, en particulier les dirigeants. La coopérative Comax fait exception en offrant une activité spécifique, *Rencontres avec le personnel*, d'une durée de trois à quatre heures, pour faire connaître l'entreprise coopérative.

La relève est une préoccupation du secteur agricole et quatre activités spécifiques lui sont adressées. À titre d'exemple, Agropur offre un stage pour les fils et les filles des sociétaires, *Coopérer pour réussir*; la Coop des Cantons coopérative agricole inscrit dans son calendrier de formation, *Rencontre avec la relève agricole* et *Rencontre avec les finissants en agro-alimentaire de la Polyvalente La Fontalière de Coaticook*; la Coopérative agricole La Seigneurie tient l'activité *Sensibilisation de la relève*. Aussi, il faut souligner l'initiative du Centre Agricole coop de Lac St-Pierre qui organise une *Journée ethnique* pour les agriculteurs (les couples) venus s'établir au Québec, afin de favoriser leur rapprochement avec les sociétaires plus anciens et les informer de la coopération.

Seuls quelques efforts permettent de rejoindre le public. Le Magasin coop de St-Pamphile, qui est aussi une coopérative de consommation, propose à chaque année une *Journée champêtre* pour faire connaître l'agriculture régionale et la coopérative agricole. La Coopérative agricole La Seigneurie cherche à accroître sa visibilité publique à l'aide de plusieurs activités, afin de faire sentir la présence de la coopérative dans le milieu.

## Le secteur de l'habitation

Comparativement au secteur de l'agriculture qui privilégie les activités, le secteur de l'habitation favorise surtout la tenue de sessions (tableau 8), donc une forme d'éducation coopérative ayant une durée plus longue que les activités. Le principal public rejoint est constitué des membres et, dans une moindre mesure, des dirigeants. Aussi, ce secteur prend soin de bien former ses formateurs. Cependant, l'éducation coopérative des cadres et du personnel, dont le nombre est restreint dans ce secteur, et du public paraît négligée par les coopératives d'habitation (tableau 9).

Le tableau 8 présente les divers types de pratiques d'éducation coopérative dans le secteur de l'habitation. Dans la réalité, on compterait un plus grand nombre de pratiques, dans la mesure où la presque totalité des fédérations rendent disponibles les sessions et les activités offertes par la Confédération québécoise des coopératives d'habitation et la Fédération des coopératives d'habitation de l'Île de Montréal. Il n'y a donc pas de double comptabilisation des titres de sessions dans le tableau 8. Aussi, quelques pratiques de nature technique n'ont pas été prises en compte, puisque, faute de temps, il n'était pas possible de déterminer leur teneur coopérative.

**Tableau 8**  
**Pratiques d'éducation coopérative dans le secteur de l'habitation**

Type de pratique	Public-cible spécifique	Public-cible partagé
Programme	1 (4,3)	0 (0)
Cours	2 (8,7)	0 (0)
Session	11 (47,8)	3 (100)
Activité	9 (30,2)	0 (0)
TOTAL	23 (100)	3 (100)

Le secteur de l'habitation a formulé une véritable politique d'éducation coopérative en l'articulant autour de trois principes. Premièrement, l'approche éducative est andragogique et s'adresse à une hétérogénéité de membres. Cette approche ne se limite pas à un contenu pré-établi et figé, mais peut s'adapter à une nouvelle situation vécue par les membres. Deuxièmement, les formateurs doivent être accrédités en suivant le cours *Programme de formation des formateurs* d'une durée de 40 heures, où il est question des techniques et méthodes d'animation, des qualités du formateur, de l'approche andragogique, de la planification, de l'organisation et de la réalisation des activités éducatives. Troisièmement, chaque activité d'éducation débute par la présentation des règles andragogiques de la Confédération, les principes coopératifs, l'introduction au réseau des coopératives d'habitation et ce, pendant une quinzaine de minutes.

Généralement, les sessions sont des pratiques communes aux fédérations. Elles touchent différentes facettes de la vie coopérative en habitation (par exemple, *Vie coopérative et voisinage, Structure et participation, Gestion générale, Procédures d'assemblée*). Les activités sont souvent propres aux fédérations (par exemple, *Forum d'échange, Soirée d'information grand public, Journée de réflexion, Souper des présidents, Rencontre-thème*). Le public (tableau 9) est rejoint par une session, *Introduction à la coopérative d'habitation*. Cette session s'adresse aussi aux nouveaux membres pour faciliter leur intégration et propose, en six heures réparties sur deux soirées, de connaître ce qu'est une coopérative, la responsabilité des membres et des locataires, la prise de décisions et le mouvement coopératif. La population du territoire desservi par la Fédération régionale des coopératives d'habitation de Québec peut aussi être convoquée pour une activité, *Soirée d'information grand public*, qui cherche à informer le public de la nature et du fonctionnement d'une coopérative d'habitation.

**Tableau 9**  
**Nombre de pratiques d'éducation coopérative**  
**visant les publics du secteur de l'habitation**

Population-cible	Public-cible spécifique	Public-cible partagé
Dirigeant ou administrateur	9	1
Cadre ou gestionnaire	0	0
Personnel	0	0
Membre	11	2
Public	1	1
Formateur-animateur	3	0

## Le secteur du travail, des services aux entreprises et du développement local

Nous regroupons dans un même secteur les organismes offrant des services d'éducation coopérative dans le domaine du travail (coopératives de travail, incluant les coopératives forestières), des services aux entreprises (coopératives de développement régional, entre autres) et les organismes qui, sans être coopératifs, s'intéressent au développement local (par exemple, les corporations de développement économique communautaire). Ce secteur bénéficie d'un certain nombre de programmes et surtout, d'un grand nombre de sessions d'éducation coopérative (tableau 10). Le principal public visé par l'éducation coopérative est constitué des membres (tableau 11).

**Tableau 10**  
**Pratiques d'éducation coopérative dans le secteur**  
**du travail, des services aux entreprises et du développement local**

Type de pratique	Public-cible spécifique	Public-cible partagé
Programme	14 (18,9)	3 (10)
Cours	0 (0)	0 (0)
Session	48 (64,9)	27 (90)
Activité	12 (16,2)	0 (0)
TOTAL	74 (100)	30 (100)

Deux organismes regroupent en leur sein la quasi totalité des programmes offerts dans ce secteur: le Groupe de consultation pour le maintien et la création d'emploi et le Regroupement québécois des coopératrices et coopérateurs du travail. Dans le cas du Groupe de consultation, on note l'existence du *Certificat multidisciplinaire*, offert en collaboration avec l'IRECUS, visant à offrir aux membres des coopératives de travail une approche de formation adaptée à leurs besoins et leur permettre de maximiser leur potentiel à l'intérieur de l'entreprise. Le *Programme d'introduction à la coopérative de travailleurs*, le *Programme d'initiation au conseil d'administration*, le *Programme d'ajustement du syndicalisme à la coopérative de travailleurs*, le

*Programme d'actualisation et de consolidation coopératives* et le *Programme de formation à l'accueil des nouveaux membres* regroupent un ensemble d'activités de formation visant à permettre aux membres et aux dirigeants un fonctionnement optimal dans les coopératives de travail. Du côté du Regroupement, outre l'important programme *Coopérative jeunesse de services* dédié à l'apprentissage de la coopération au cours d'un emploi d'été, les programmes *Promotion de la formule coopérative au travail*, *Formation et accompagnement* et *Concertation et échange* veulent promouvoir auprès du public et des organismes communautaires la formule coopérative et, le cas échéant, permettre l'émergence de groupes pré-coopératifs.

Parmi toutes les sessions disponibles, les coopératives de développement offrent un tronc commun de sessions pouvant être adaptées aux coopératives de différents secteurs. Au nombre de six dans le répertoire, ces coopératives peuvent dispenser chacune de cinq à dix sessions concernant directement les membres, les dirigeants ou les gestionnaires de coopératives, et de trois à cinq sessions visant particulièrement les promoteurs de projets coopératifs.

De façon générale, l'éducation coopérative dans le secteur du travail, des services aux entreprises et du développement local vise les membres (tableau 11). Lorsque les activités touchent plusieurs publics-cibles, elles s'adressent souvent aux dirigeants et aux membres. La petite taille des coopératives de ce secteur et leur caractère autogestionnaire fait qu'il est fréquent de regrouper les membres et les dirigeants pour les activités d'éducation coopérative. Il n'y a pas d'éducation coopérative s'adressant directement aux employés ou aux cadres, sans doute parce que les membres jouent à l'occasion ces rôles; toutefois, il existe un certain nombre de cadres qui pourraient bénéficier d'activités spécifiques d'éducation coopérative, d'après certains répondants.

**Tableau 11**  
**Nombre de pratiques d'éducation coopérative visant les publics**  
**du secteur du travail, des services aux entreprises et du développement local**

Population-cible	Public-cible spécifique	Public-cible partagé
Dirigeant ou administrateur	16	34
Cadre ou gestionnaire	0	11
Personnel	0	9
Membre	31	28
Public	10	2
Délégué	5	0
Jeune	3	0

L'éducation coopérative menée auprès du public mérite une attention particulière. Ce sont surtout les corporations de développement économique et communautaire, presque toutes situées à Montréal, qui sensibilisent le public à la formule coopérative. Cependant, cette promotion de la formule coopérative est concurrente à d'autres formes d'entreprises, puisque le mandat de ces corporations n'est pas tant la promotion de la coopération que l'émergence d'initiatives économiques.

En ce qui concerne la catégorie des délégués, il s'agit des responsables syndicaux qui assument leurs responsabilités dans des coopératives de travail où les sociétaires sont aussi des syndiqués. Dans une entreprise coopérative, le syndicalisme doit s'ajuster au fait que les travailleurs sont aussi propriétaires. C'est pourquoi le Groupe de consultation offre un programme de formation sur ce thème et que la CSN tient, dans le cadre de la formation des syndiqués des coopératives, une session intitulé *Le rôle du syndicat dans les coops*.

Nous venons d'énumérer et de décrire les principales pratiques d'éducation coopérative dans différents secteurs du mouvement coopératif. La prochaine section met en perspective ces informations en considérant le point de vue des responsables de l'éducation coopérative sur ce qui constitue leurs principaux défis.

## Les défis de l'éducation coopérative

Les défis que doit relever l'éducation coopérative sont nombreux, malgré des acquis extrêmement précieux. En effet, la confection du répertoire nous a permis de constater que le mouvement coopératif a su développer, malgré plusieurs obstacles, un matériel pédagogique impressionnant, tant par sa quantité que par sa qualité. Évidemment, il faudra tenir à jour ce matériel, ce qui suppose des ressources financières et humaines pour la recherche et la conception d'activités et d'outils pédagogiques. On remarque aussi, après la lecture de la section précédente, qu'il existe une variété de pratiques d'éducation coopérative extrêmement riches, adaptées à un grand nombre de situations, même si certains publics-cibles ne sont pas tous rejoints avec la même intensité. Ceci témoigne, à notre avis, de la compétence et de la créativité des responsables et des formateurs dans l'exercice d'un mandat parfois semé d'embûches. Malgré ces acquis fort précieux, nous avons relevé, au cours de nos échanges avec les responsables et dans les réponses qu'ils ont fournies au questionnaire, un certain nombre de défis qui doivent être relevés pour que les coopératives conservent leur attrait et leur caractère original en matière d'éducation coopérative.

### Accentuer l'éducation dans le mouvement coopératif

Il ressort des informations que nous avons reçues, que le mouvement coopératif aurait avantage à accentuer l'éducation coopérative. Ceci vaut non seulement pour les secteurs coopératifs fédérés, mais surtout pour les secteurs non fédérés, pour qui l'utilisation d'un lieu de concertation en matière d'éducation coopérative fait cruellement défaut. Nous venons de poser le problème de l'avantage, ou encore, des effets et des retombées de l'éducation coopérative. La difficulté, dans les organisations où on ne fait pas d'éducation coopérative, est de démontrer le bien-fondé de l'éducation coopérative. Ici, la diffusion des expériences qui fonctionnent bien a certainement un rôle à jouer.

La diffusion de l'éducation coopérative, c'est surtout une question de volonté politique chez les dirigeants. D'après certains responsables, pour que cette volonté s'affirme, les dirigeants doivent d'abord être animés d'une conviction coopérative et d'une vision à long terme. C'est ce qui fait dire à des répondants au questionnaire qu'il faut considérer l'éducation coopérative comme un investissement. Les dirigeants devraient percevoir l'éducation coopérative comme un ingrédient essentiel de la démocratie coopérative et une assurance de rentabilité à long terme. Comme le soulignait un intervenant, on attend trop souvent "d'être dans le pétrin" avant de faire de l'éducation coopérative; une autre personne suggérait les associations suivantes pour illustrer l'écueil où conduit une conception de l'éducation coopérative à courte vue: "bons résultats économiques = pas besoin; mauvais résultats économiques = pas d'argent pour en faire". Sans une étude sérieuse des besoins de formation, il est possible d'entendre dans les coopératives, écrivait un répondant, que l'éducation, "c'est bon pour les autres" C'est pourquoi certains croient qu'il existe des préjugés; d'autres pensent que le manque de volonté des dirigeants résulte d'une crainte à outiller les membres afin qu'ils jouent pleinement leur rôle.

Lorsque les obstacles politiques sont levés, le véritable travail d'éducation coopérative peut commencer. Plusieurs personnes ont suggéré quelques pistes pour l'implantation de

l'éducation coopérative: une étude véritable des besoins, attentive aux différents publics-cibles; un programme collé à la réalité des acteurs; une vision à long terme, basée sur des principes et des valeurs partagés par les membres; et des actions d'envergure.

## Rejoindre tous les acteurs

Un autre défi de l'éducation coopérative est d'atteindre tous les acteurs susceptibles de contribuer à la rentabilité et au fonctionnement des coopératives. Nous traiterons à part le cas du public en général et nous nous attarderons ici aux employés, aux cadres, aux jeunes et aux formateurs.

Les employés constituent un groupe fort important dans certaines coopératives. Nous avons vu qu'il existe peu d'activités d'éducation coopérative spécifiques et continues pour ces personnes, malgré le rôle essentiel de production qu'elles jouent dans l'entreprise coopérative. La singularité de la situation des employés dans la coopérative vient aussi du rapport qui existe entre eux et la coopérative. Il peut s'agir d'un rapport de sociétariat, mais surtout, d'un rapport salarial; dit autrement, "l'entreprise coopérative est plus complexe que les autres en raison du double rapport de sociétariat et d'activité" (Lévesque, 1991). Pour les employés, l'éducation coopérative devrait pouvoir traduire et expliquer en quoi il existe une organisation du travail originale et propre aux entreprises coopératives. Si l'éducation peut initier un mouvement et de nouvelles attitudes, elle se réfère à une pratique et à une réalité. L'éducation coopérative des employés passe nécessairement par des formes d'organisation du travail plus démocratiques.

La section précédente a mis en évidence le fait qu'il y a peu d'activités d'éducation coopérative s'adressant spécifiquement aux cadres. Les cadres sont généralement choisis pour leur compétence technique. Malheureusement, on sous-estime les conséquences de leur compétence ou de leur incompétence coopérative. Ce sont eux qui parfois initient le conseil d'administration et, surtout, qui lui donnent de l'information lors de la prise de décisions. Ils exercent donc une grande influence dans les coopératives et leur éducation coopérative n'est certainement pas à négliger.

Depuis environ dix ans, des efforts ont été consentis en vue de rejoindre les jeunes, que ce soit par le Mouvement Desjardins, ou encore par la Fédération des coopératives québécoises en milieu scolaire. Malgré cela, d'autres opportunités sont à saisir (extension d'activités parascolaires coopératives, intégration d'un contenu coopératif dans certains cours, production de matériel pédagogique) et le mouvement coopératif souhaite une plus grande collaboration avec le ministère de l'Éducation du Québec. Il faudra aussi que le mouvement coopératif lui-même sache faire une place aux jeunes.

Les formateurs jouent un rôle de premier plan dans le succès ou l'échec de l'éducation coopérative. Nous avons recensé peu de formation s'adressant spécifiquement aux formateurs. Pourtant, il y aurait lieu de leur offrir un perfectionnement, d'après certains informateurs, pour leur permettre de bien réaliser leur travail, dont le succès dépend d'une série de qualités: l'intensité de leur conviction coopérative; leurs attitudes dialogiques et leurs qualités

andragogiques; le langage concret et adapté aux populations-cibles; la rigueur lors de la préparation d'une activité d'éducation coopérative; et le souci de lier la théorie à la pratique.

## Développer le sentiment d'appartenance et la participation

À la lecture des réponses au questionnaire, les responsables de l'éducation coopérative se préoccupent du sentiment d'appartenance et de la participation des membres. On se demande: comment susciter l'intérêt des membres, ne serait-ce que pour participer aux activités d'éducation coopérative?

Ce problème très concret montre que l'éducation coopérative n'est pas une panacée. D'autres dispositions organisationnelles sont susceptibles d'appuyer l'éducation coopérative pour développer des attitudes positives dans les coopératives. L'ensemble des phénomènes associatifs qui contribuent à la participation constitue un véritable processus d'appropriation. D'après des entrevues en profondeur menées dans le cadre d'une autre recherche, nous avons noté que les membres s'approprient leur association lorsqu'il se pratique une démocratie directe et représentative; qu'ils peuvent développer des relations cordiales avec les autres et trouver du plaisir à être avec eux; quand ils estiment partager une vision commune; lorsqu'il existe un sens collectif à la solidarité; et qu'ils ont le sentiment de contrôler l'association par voie démocratique (Comeau, 1992).

## Accroître l'intercoopération en matière d'éducation coopérative

Le Sommet sur l'éducation coopérative (1993) permettra sans doute de développer l'intercoopération, comme le souhaitent un bon nombre de répondants au questionnaire. L'intercoopération peut se manifester au plan des contenus, des méthodes, du matériel et des ressources, dans un souci d'efficacité et d'efficience.

En ce qui a trait aux contenus, plusieurs personnes souhaitent que les activités d'éducation coopérative traitent du mouvement coopératif dans son ensemble. Comme nous le verrons dans les prochains paragraphes, ceci pourrait constituer un premier pas vers la promotion d'un modèle coopératif de développement social. En ce qui concerne les méthodes d'éducation, la lecture du répertoire nous fait prendre connaissance de la richesse des expériences dans l'ensemble du mouvement coopératif, ce dont devraient pouvoir profiter tous les secteurs.

C'est sans doute l'intercoopération relative au matériel pédagogique qui suscitera le plus d'intérêt chez les éducateurs coopératifs. Nous souhaitons que le répertoire favorisera l'accès aux documents audio-visuels; aux textes de formation les plus utilisés par les coopératives; à des méthodes d'apprentissage originales; aux outils de promotion de l'éducation coopérative; et aux documents d'information périodiques.

En ce qui a trait aux ressources, l'intercoopération permettrait de tenter des expériences de partage de ressources humaines. Il se pratique déjà une sous-traitance entre les coopératives

de travail et d'autres coopératives n'ayant pas les ressources financières pour embaucher du personnel sur une longue période.

## Sensibiliser le public à la coopération

Un sondage récent du CCQ le confirme: le public ne connaît pas la coopération. Voilà un défi qui est de taille et qui ne pourra être relevé qu'après une série d'efforts.

Une des difficultés à éduquer le public à la coopération vient du fait que l'idéologie coopérative arrive sur un terrain déjà occupé par une conception du développement. En ce sens, la coopération est une idéologie dominée dans la société, dans l'État et dans l'école. Les tenants du modèle dominant de développement, que certains appellent libéral ou capitaliste, cherchent aussi à susciter l'adhésion de la population. Leur message, portant sur une conception de la réussite centrée sur l'individu (Houle, 1987), est quotidiennement diffusé dans des institutions critiquées par les mouvements sociaux.

Plusieurs stratégies sont à déployer pour rejoindre le public. Les efforts que plusieurs consacrent à réunir des personnes aux prises avec des problèmes au niveau du travail, de l'habitation ou de la consommation, et de les résoudre par la coopération devraient normalement être soutenus. Par ailleurs, compter uniquement sur la publicité ne pourra pas développer la compréhension de la population du phénomène coopératif. D'autres stratégies mériteraient d'être explorées. Peut-on faire de l'éducation coopérative de masse? Comment la fait-on? Ne doit-on pas cibler certaines catégories du public? L'éducation du public peut-elle se passer de la promotion du projet de société coopératif? Comment le mouvement coopératif peut-il le faire? Voilà plusieurs questions qui nécessitent une longue réflexion.

## Faire de la recherche

En éducation, il existe une tradition de recherche évaluative qui pourrait profiter à l'éducation coopérative. Voici, en quelques lignes, en quoi la recherche évaluative peut soutenir le renouvellement des pratiques. La recherche évaluative vise à rassembler des données fiables et valides pour savoir comment et à quel degré des activités produisent des effets ou des résultats particuliers. Celle-ci se situe à différents moments du processus d'éducation. Pour reprendre les termes de Posovac et Carey (1989: 10 à 14), on peut procéder à l'évaluation de besoins (*context evaluation*) pour mieux connaître une communauté ou les services qui lui seraient pertinents; l'évaluation des processus (*process evaluation*) se penche sur l'intervention, les forces et les faiblesses d'un programme et la manière dont les résultats sont atteints; l'évaluation des résultats (*product evaluation*) permet d'apprécier les effets de l'intervention et les changements produits; et l'évaluation de l'utilisation des ressources (*input evaluation*) explore les alternatives au programme pour la réduction des coûts. La recherche évaluative, menée avec la collaboration des coopératives, pourrait permettre au mouvement coopératif de connaître le niveau d'atteinte des objectifs de l'éducation coopérative et les facteurs de son succès ou de son échec.

## Conclusion

En guise de conclusion, nous aimerions proposer quelques éléments qui nous serviront de repères pour une recherche concernant les effets et les retombées de l'éducation coopérative.

En nous référant aux objectifs et aux contenus de formation mentionnés dans le répertoire sur l'éducation coopérative, nous proposons neuf catégories pouvant résumer le contenu de l'éducation coopérative au Québec. Évidemment, des coopérateurs sont davantage visés par certaines catégories. Quoi qu'il en soit, l'éducation coopérative vise le développement des connaissances relatives:

- au sens historique: l'histoire du secteur et du mouvement coopératif;
- à la formule coopérative: ses principes, ses règles d'action et son environnement;
- à l'appartenance: la participation et la fidélité de ses membres;
- à la pratique de la démocratie: consultation, délégation, circulation de l'information et leadership collectif;
- aux valeurs coopératives: solidarité, justice, primauté à l'humain, service et engagement;
- au fonctionnement coopératif: rôles, tâches et fonctions dans la coopérative (pouvoir des instances décisionnelles, fonctionnement et procédures d'une assemblée, suivi des états financiers, planification stratégique et représentation extérieure);
- au projet de société coopératif: intersectoriel, local, national et international;
- à la dualité association-entreprise: distinction entre mécanisme de gestion démocratique de l'association et organigramme de gestion des opérations de production de l'entreprise;
- à l'organisation du travail: les "nouvelles" formes d'organisation du travail.

D'un point de vue théorique, les principales variables susceptibles d'accroître l'impact de l'éducation coopérative sont:

- le temps d'exposition;
- la qualité de l'éducation coopérative (respect des principes andragogiques (éléments visuels, pratiques et proches du vécu), documentation des activités et leur déroulement);
- la satisfaction pour l'éducation coopérative;
- les variables individuelles: la scolarité et l'âge;
- la fonction exercée à l'intérieur de la coopérative;
- et d'autres facteurs inconnus pour l'instant.

Pour que cette recherche sur le bien-fondé de l'éducation coopérative puisse obtenir des résultats éclairants, elle devra procéder à plusieurs approches du phénomène. Une comparaison entre groupes expérimentaux et de contrôle, de même qu'un suivi plusieurs mois après l'exposition à l'éducation coopérative permettront de bien saisir ses effets et les facteurs favorables.

## Bibliographie

- BARBIN, Gérard (1970), "Vingt-cinq mille personnes après...", *Les Cahiers de l'ICEA*, nos 10-11, pp. 37 à 64.
- BEAUCHAMP, Michel et Yvan COMEAU (1993), *Données récentes sur l'impact d'une activité de communication-éducation: les caisses étudiantes*, Chaire de coopération Guy-Bernier de l'UQAM, 53 p.
- BEAULIEU, Rémy (1981-1982), "Compte-rendu du colloque 'De l'éducation coopérative aux coopératives d'éducation'. Présentation", *Revue du CIRIEC*, vol. 14, no 1, pp. 93 à 98.
- BEAULIEU, Rémy (1981-1982), "Notes bibliographiques sur le document 'Recherche sur les activités de formation et d'éducation coopérative du CCQ'", *Revue du CIRIEC*, vol. 14, no 1, pp. 187 à 197.
- BÉRUBÉ, Léo (1981), "Cette éducation qu'on nomme coopérative...", *Revue Desjardins*, vol. 47, no 4, pp. 34 à 37.
- BONNIER, Irénée (1970), "La formation des cadres à la Fédération des caisses populaires Desjardins", *Les Cahiers de l'ICEA*, nos 10-11, pp. 65 à 76.
- COMTOIS, Gilles, Rémy BEAULIEU et Norah HUMÉREZ-COMTOIS (1981-1982), "Réflexion liminaire sur le thème de cette publication: l'éducation coopérative", *Revue du CIRIEC*, vol. 14, no 1, pp. 1 à 6.
- COMEAU, Yvan (1993), *L'éducation coopérative au Québec. Répertoire*, Conseil de la coopération du Québec / Chaire de coopération Guy-Bernier de l'UQAM, 54 pages et 114 fiches.
- COMEAU, Yvan (1992), "Formation et vie associative", *Possibles*, vol. 16, no 4, pp. 171 à 180.
- COMEAU, Yvan (1990), *Vie quotidienne et participation aux associations en milieu populaire*, Thèse de doctorat, Département de sociologie, Université de Montréal, 370 p. et annexes.
- COMEAU, Yvan (1987), "Une entrée dans un réseau de solidarité: l'alphabétisation- conscientisation" dans *Pratiques de conscientisation 2*, Québec, Collectif québécois d'édition populaire, 1987, pp. 43 à 77.
- CONSEIL DE LA COOPÉRATION DU QUÉBEC (1980), "Colloque d'orientation du Conseil de la Coopération", *Ensemble*, octobre, p. 3.
- CONSEIL DE LA COOPÉRATION DU QUÉBEC (1978), "Mémoire sur l'Éducation Coopérative dans le cadre des audiences publiques sur le Livre vert de l'enseignement primaire et secondaire", *Ensemble*, section Document, vol. 25, no 12, 7 juillet.
- CONSEIL DE LA COOPÉRATION DU QUÉBEC (1975), *Répertoire des documents audiovisuels d'information et d'éducation du mouvement coopératif québécois*, Québec, 61 p.
- CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION (1982), *L'éducation à la coopération, un modèle de développement en éducation populaire: avis au ministre de l'Éducation*, Québec, 13 p.
- D'AMOURS, Marthe et Diane GUÉRETTE (1992), *Catalogue de la formation*, Confédération québécoise des coopératives d'habitation, 1992, 116 p.
- DORAY, Mico (1978), *Conditions et pratique d'un système intégré de formation dans l'entreprise coopérative*, Fédération de Québec des caisses populaires Desjardins, 53 p.
- FREIRE, Paulo (1977), *Pédagogie des opprimés*, Paris, Maspéro, 202 p.

- GIRARD, Robert (1970), "Les conférences régionales de caisses d'économie", *Les Cahiers de l'ICEA*, nos 10-11, pp. 107 à 115.
- GRAVEL, Danielle, Mario MONETTE, Yves PAQUE et André RAMIER (1981-1982), "Recherche sur les besoins de formation dans les coopératives", *Revue du CIRIEC*, vol. 14, no 1, 1981-1982, pp. 51 à 91.
- HOULE, François (1987), "Du libéralisme classique au néo-libéralisme: la soumission de l'État aux lois du marché", dans Lizette JALBERT et Lucielle BEAUDRY, *Les métamorphoses de la pensée libérale sur le néo-libéralisme actuel*, Sainte-Foy, PUQ, 1987, pp. 29 à 63.
- HUMÉREZ-COMTOIS, Norah (1981-1982), "Les méthodes conduisant à l'apprentissage et à la pratique de la coopération", *Revue du CIRIEC*, vol. 14, no 1, pp. 117 à 143.
- JACOB, Lise, Yves DURAND et Jean PICARD (1980), *Recherche sur les activités de formation et d'éducation coopérative*, CCQ, 271 p.
- LE GAL, Jean (1981-1982), "Compte-rendu du colloque 'De l'éducation coopérative aux coopératives d'éducation'. Objectifs du colloque", *Revue du CIRIEC*, vol. 14, no 1, pp. 98 à 100.
- LÉGARÉ, Jean-Paul (1978), "À quand l'Éducation Coopérative?", *Ensemble*, 7 juillet.
- LÉVESQUE, Benoît (1991), "Coopération et syndicalisme. Le cas des relations du travail dans les caisses populaires Desjardins", *Relations industrielles*, vol. 46, no 1, pp. 13 à 43.
- MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA SCIENCE DU QUÉBEC (1989), *Cahiers de l'enseignement collégial 1989-1992*, Tomes I et II.
- MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE LA TECHNOLOGIE DU QUÉBEC (1992), *Répertoire des coopératives du Québec 1991*, Gouvernement du Québec, 139 p.
- MINISTÈRE DES CONSOMMATEURS, COOPÉRATIVES ET INSTITUTIONS FINANCIÈRES DU QUÉBEC (1979), *Répertoire des coopératives du Québec*, Gouvernement du Québec, 122 p.
- ORION, COOPÉRATIVE DE RECHERCHE ET DE CONSEIL (1990), *Répertoire de l'enseignement universitaire en français sur les coopératives*, Sillery, 54 p.
- POSAVAC, Emil J. et Raymond G. CAREY (1989), *Program Evaluation. Methods and Case Studies*, Englewood Cliffs, Prentice Hall, 351 p.
- ROBY, Yves (1975), *Les caisses populaires Alphonse Desjardins 1900-1920*, Fédération de Québec des caisses populaires Desjardins.
- SABOURIN, Rolland-P. (1970), "Les relations humaines et l'animation à La Coopérative agricole de Granby", *Les Cahiers de l'ICEA*, nos 10-11, pp. 77 à 93.
- ST-DENIS, Gérard (1970), "L'éducation des adultes dans les coopératives de consommation", *Les Cahiers de l'ICEA*, nos 10-11, pp. 117 à 129.

## Annexe 1

### Liste des tableaux

Tableau 1	Faits saillants du répertoire concernant l'éducation coopérative au Québec	7
Tableau 2	Répondants au questionnaire par secteur d'activités	8
Tableau 3	Nombre de coopératives pour quelques secteurs en 1979 et en 1991	11
Tableau 4	Pratiques d'éducation coopérative dans le secteur des finances, de l'épargne et du crédit	14
Tableau 5	Nombre de pratiques d'éducation coopérative visant les publics du secteur des finances, de l'épargne et du crédit	15
Tableau 6	Pratiques d'éducation coopérative dans le secteur de l'agriculture	17
Tableau 7	Nombre de pratiques d'éducation coopérative visant les publics du secteur de l'agriculture	18
Tableau 8	Pratiques d'éducation coopérative dans le secteur de l'habitation	19
Tableau 9	Nombre de pratiques d'éducation coopérative visant les publics du secteur de l'habitation	20
Tableau 10	Pratiques d'éducation coopérative dans le secteur du travail, des services aux entreprises et du développement local	21
Tableau 11	Nombre de pratiques d'éducation coopérative visant les publics du secteur du travail, des services aux entreprises et du développement local	22

## Annexe 2

### Liste des sigles et abréviations

BAEQ	Bureau d'aménagement de l'est du Québec
CCQ	Conseil de la coopération du Québec
CSN	Confédération des syndicats nationaux
CEGEP	Collège d'enseignement général et professionnel
ICEA	Institut canadien d'éducation des adultes
IRECUS	Institut de recherche et d'enseignement pour les coopératives de l'Université de Sherbrooke
MICT	Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie
OVEP	Organisme volontaire d'éducation populaire, nommé maintenant Programme de soutien à l'éducation populaire autonome
SOCODEVI	Société de coopération pour le développement international

## Annexe 3

### Questionnaire écrit à questions ouvertes

Bonjour,

Nous vous avons contacté il y a quelques semaines pour compléter une fiche du répertoire sur l'éducation coopérative au Québec, en prévision du sommet de l'automne 1993. La confection du répertoire va bon train, grâce à votre collaboration. Afin de contextualiser les informations du répertoire et offrir au sommet des éléments de réflexion, nous aimerions avoir vos commentaires, d'ici une semaine, concernant les thèmes suivants. Nous vous assurons que ces informations seront traitées confidentiellement. N'hésitez à nous contacter pour toute demande de renseignement.

Merci de votre coopération.

1. Concernant l'éducation coopérative (au besoin, lire la définition du Comité organisateur du sommet au bas de la page), comment avez-vous identifié les besoins de formation auxquels vous répondez actuellement? (Utilisez le verso si nécessaire.)
2. Quels sont les besoins d'éducation coopérative qui ne sont pas répondus actuellement?
3. Quels sont, d'après vous, les principaux facteurs de réussite de l'éducation coopérative?
4. Quels sont, d'après vous, les principales raisons d'échec de l'éducation coopérative?
5. Quels sont les principaux problèmes ou difficultés que vous rencontrez dans l'éducation coopérative?
6. Quelles pistes de développement ou perspectives d'avenir voulez-vous suggérer pour l'éducation coopérative?

Définition de l'éducation coopérative (Comité organisateur du sommet):

*"L'éducation coopérative est un processus de transmission et d'acquisition de connaissance, de savoir-faire et d'attitudes propres à des personnes regroupées en association en vue de:*

- *répondre à un ou plusieurs de leurs besoins;*
- *gérer une entreprise conformément aux valeurs, principes et règles coopératives caractérisant l'action socio-économique démocratique et solidaire;*
- *contribuer à la promotion de l'individu, des membres de l'association et de la collectivité; et*
- *viser au changement social.*

*Au plan de la méthode, elle est fondée sur l'égalité et le partage d'expériences entre enseignants et apprenants, d'une part, et entre les apprenants eux-mêmes."*